



CATALOGUE FORMATIONS AU TUTORAT

Formation et accompagnement au tutorat 2015-2018

Cette action bénéficie du soutien du gouvernement fédéral dans le cadre de l'appel à projets sectoriels supplémentaires en faveur des groupes à risques

NOVEMBRE 2015



Sommaire

Avant-propos du Fonds social MAE.....	4
Notions en lien avec le tutorat	6
Les actions du Fonds en faveur du tutorat.....	8
Les actions formatives au tutorat	8
L'embauche compensatoire.....	8
Présentation des opérateurs de formation.....	14
Les formations de base au tutorat	19
Formation continue : Accompagnement d'équipe au tutorat	32
Formation continue : Intervision entre tuteurs de différents milieux d'accueil	41
Les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états ».....	49



Avant-propos du Fonds social MAE

Le Fonds social pour le secteur des Milieux d'accueil d'enfants (MAE), composé des organisations syndicales et des fédérations patronales du secteur, s'adresse aux employeurs et aux travailleurs des institutions qui organisent de manière régulière la garde d'enfants de moins de 12 ans (CP 332).

Ce Fonds concerne de nombreuses institutions : crèches, préguardiennats, maisons communales d'accueil de l'enfance, maisons d'enfants, haltes-garderies, halte-accueil d'urgence et en accueil flexible, services d'accueil extrascolaire, services d'accueillantes conventionnées, services de garde à domicile d'enfants malades ; soit en tout plus de 550 employeurs et plus de 6.500 travailleurs salariés.

Depuis plusieurs années, le secteur des milieux d'accueil d'enfants et le Fonds social MAE sont sensibles à la question du tutorat. Les formations aux métiers de l'enfance comptent un nombre important d'heures de stage, celui-ci fait partie de l'apprentissage du métier et de la nécessaire transmission d'un savoir être, d'un savoir-faire, d'une culture de l'accueil. Il apparaît alors clairement aux gestionnaires du Fonds social MAE que ce sont les jeunes en formation pour exercer les métiers de l'accueil comme les jeunes qui commencent leur parcours professionnel dans un de ces métiers qui doivent être au centre de l'attention.

Le Fonds social MAE a choisi d'investir dans quatre formes de tutorat :

1. le tutorat de formation (destiné aux jeunes en formation durant leur stage),
2. le tutorat d'intégration (qui vise les travailleurs nouvellement engagés),
3. le tutorat d'insertion (qui vise des jeunes peu qualifiés qui se forment en alternance),
4. le tutorat de réintégration (qui soutient la reprise au travail de personnes avec une aptitude réduite au travail suite à une maladie, un handicap ou un accident).



Il a opté pour 4 formes d'actions :

- ▶ la formation des tuteurs (formation de base au tutorat, intervision entre tuteurs, accompagnement d'équipe concernant le tutorat),
- ▶ le développement d'outils pour les accompagner dans leurs missions,
- ▶ le financement de temps de travail pour mieux assurer ce tutorat et l'encadrement des stagiaires,
- ▶ l'organisation de rencontres entre tuteurs et moniteurs de stage

La reconnaissance d'un titre de compétences de tuteur en entreprise au sein du Consortium de validation des compétences est de nature à promouvoir un tutorat de qualité au sein des organisations.

Le Fonds social MAE souhaite que les formations et les outils favorisent la qualité de l'insertion et de la formation des jeunes, de l'intégration de nouveaux travailleurs, un meilleur accompagnement des stages et par là le développement d'un accueil de qualité avec des travailleurs qualifiés.

Pour le Fonds social MAE,

Isabelle Gaspard
Vice-Présidente

Yves Hellendorff
Président

Notions en lien avec le tutorat

Qu'entend-on par tutorat ?

Le tutorat est un accompagnement formatif mis en œuvre par des pairs dont ce n'est pas la fonction principale. Il tend à soutenir la formation et la socialisation du jeune, qu'il évolue dans un milieu professionnel ou scolaire.

Quels types de tutorat ?

- ▶ Le *tutorat de formation* : destiné aux élèves/étudiants stagiaires, il fait partie d'un parcours de formation
- ▶ Le *tutorat d'insertion* : destiné aux personnes peu qualifiées, il s'intègre dans un dispositif d'insertion avec une alternance entre emploi et formation
- ▶ Le *tutorat d'intégration* : destiné aux jeunes ou aux nouveaux embauchés, il vise à intégrer un travailleur dans son nouveau milieu de travail
- ▶ Le *tutorat de réintégration* : destiné à soutenir la reprise au travail de personnes avec une aptitude au travail suite à une maladie, un handicap ou un accident

Les activités de tutorat

- ▶ Accueillir le jeune et veiller à son intégration dans l'équipe
- ▶ Accompagner le jeune dans le travail (organisation des activités, l'analyse et la valorisation de ses expériences, l'aide à l'acquisition des compétences)
- ▶ Suivre le jeune en formation
- ▶ Evaluer la progression du jeune



Qui prend en charge le tutorat ?

Le tutorat est mis en œuvre par différentes personnes : le tuteur, le responsable et l'équipe.

Le **tuteur** est un travailleur expérimenté, exerçant le même métier que le jeune tuteuré, sans formation pédagogique spécifique nécessairement. Formation et intervision au tutorat permettent au tuteur d'acquies et de développer les compétences utiles à l'exercice de cette fonction. Ce travailleur contribue, par une observation, un accompagnement sur le terrain et des entretiens, au développement de l'identité et des compétences professionnelles du jeune.

Pour exercer valablement la fonction de tuteur, le travailleur doit répondre aux critères suivants :

- ▶ Travailler dans une fonction identique à celle qui est exercée et/ou apprise par le jeune
- ▶ Travailler dans la même implantation que le jeune
- ▶ Avoir une expérience professionnelle probante (2 ans d'ancienneté dans l'institution et 5 ans d'ancienneté dans la profession)
- ▶ Avoir un horaire compatible avec l'horaire du jeune
- ▶ Consacrer du temps pour exercer les missions du tutorat
- ▶ Avoir les compétences de tutorat (acquies par l'expérience ou via la formation)
- ▶ Être volontaire pour exercer la fonction de tuteur

Le **responsable** intervient à des moments essentiels de l'activité de tutorat : décision d'accueillir le jeune, information auprès des travailleurs, désignation du/des tuteur(s) en concertation avec l'équipe, organisation du travail permettant une mise en œuvre continue du tutorat tout au long de la présence du jeune, signature des conventions de stage... Il est en contact avec les établissements d'enseignement ou encore recadre le jeune par rapport à l'emploi, le cas échéant. Son rôle est particulièrement essentiel notamment dans le cadre des tutorats d'insertion et d'intégration.

L'**équipe** dans son ensemble, par sa présence au quotidien avec le jeune, assume une fonction de tutorat indispensable en permettant une continuité du tutorat même en l'absence du tuteur désigné. Un accompagnement d'équipe concernant le tutorat vous permettra de mettre en œuvre ou d'améliorer vos pratiques en s'appuyant sur les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états » et favorisera les compétences collectives.

Les actions du Fonds en faveur du tutorat

Les actions formatives au tutorat (formation de base, interventions et accompagnement d'équipe)

Le tutorat est l'une des thématiques prioritaires du Fonds.

Ainsi, lorsqu'une institution souhaite introduire une demande de bourse pour cette thématique, les montants ne sont pas pris en compte dans le cadre du budget maximum accordé par an à chaque milieu d'accueil.

Par exemple, un milieu d'accueil souhaite introduire une demande pour un accompagnement d'équipe au tutorat (thématique prioritaire) et une demande de bourse pour une formation sur site sur le thème de la gestion de l'agressivité (thématique non prioritaire), cela est possible car l'accompagnement d'équipe au tutorat ne rentre pas en compte dans le budget du calcul annuel.

Les thématiques prioritaires, dont le tutorat, peuvent être financées par le Fonds pour un montant **maximal de 100€/h**. Exception : s'il y a deux formateurs et au moins 12 participants, le plafond est de 125€/h.

Afin de faciliter la mise en œuvre d'actions concernant le tutorat, la liste d'organismes proposant des contenus formatifs (formation, accompagnement ou intervention) a été proposée par le Fonds et reprise dans les pages suivantes de ce catalogue. Si le milieu d'accueil fait appel à un autre organisme, il devra motiver son choix.

L'embauche compensatoire

Outre les actions formatives au tutorat et les outils qui permettent de soutenir les institutions et les tuteurs, le Fonds social MAE propose également la possibilité d'une embauche compensatoire, que ce soit dans le cadre du suivi d'une action formative au tutorat ou dans le cadre de la participation à un projet en faveur du tutorat de formation ou d'insertion.



Embauche compensatoire suite à une participation à une action formative

Principes

- ▶ Toute heure de formation suivie donne droit à un financement pour engager du personnel supplémentaire durant une heure
- ▶ Le volume de formation ouvrant le droit à ce financement peut être globalisé sur l'année scolaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante)
- ▶ Le Fonds prend en charge un montant de 25€ par heure de formation suivie (s'il y a remplacement)
- ▶ Si le coût de l'embauche est supérieur à 25€/heure, le Fonds accepte de financer :
 - ▶ jusqu'à 30€/ heure si l'embauche compensatoire est destinée à un travailleur âgé d'au moins de 50 ans
 - ▶ jusqu'à 27,50€/heure dans les autres cas

Conditions

- ▶ Concertation préalable au sein de l'institution
- ▶ Les travailleurs en formation doivent être engagés au moins à mi-temps
- ▶ Les années scolaires prises en compte sont : 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018
- ▶ Les jours de formation doivent coïncider avec les jours de travail habituels du travailleur.

Embauche complémentaire pour les tuteurs

A. L'EMBAUCHE COMPLÉMENTAIRE POUR LES TUTEURS DE STAGIAIRES

Conditions générales

- ▶ travailler dans une fonction identique au jeune
- ▶ travailler dans la même implantation que le jeune
- ▶ avoir un horaire compatible avec l'horaire du jeune
- ▶ avoir au moins le titre équivalent que le jeune va obtenir après sa formation (titre similaire ou supérieur ou assimilé par exemple, pour la puériculture : auxiliaire de l'enfance, éducateur, animateur ; formations supérieures à finalité sociale ou pédagogique)

- ▶ avoir au moins 2 ans d'ancienneté dans l'institution
- ▶ avoir moins 5 ans d'expérience dans cette fonction ou assimilée
- ▶ avoir suivi ou s'engager à suivre dans les 3 mois qui suivent l'engagement du jeune une formation au tutorat
- ▶ contribuer à l'accompagnement au tutorat (participer aux interventions/focus group autour de la pratique du tutorat)
- ▶ activer la réduction groupe-cible tuteur auprès de l'instance compétente

Le Fonds finance moyennant un accord préalable entre l'institution, l'établissement d'enseignement et le Fonds :

- ▶ du temps de travail supplémentaire dédié au tutorat des stagiaires dans les milieux d'accueil d'enfants
- ▶ des périodes supplémentaires d'encadrement de stages à prester dans les MAE pour les établissements d'enseignement

Conditions pour le milieu d'accueil

- ▶ Concertation préalable au sein de l'institution
- ▶ Maximum 2 stagiaires en même temps par tuteur dans le même groupe de vie
- ▶ Dégager du temps de travail pour le tutorat
- ▶ Mention de l'accueil des stagiaires dans le projet d'accueil

Profil du jeune

- ▶ Le jeune doit être un stagiaire en formation :
 - ▶ soit inscrit en enseignement de plein exercice en puériculture (5ème ou 6ème année)
 - ▶ soit en enseignement de promotion sociale dans les filières de niveau secondaire supérieur: auxiliaire de l'enfance, éducateur ou animateur
- ▶ Le stage devra avoir une durée d'au moins 50h (ou 60 périodes de 50 min)

Financement pour le milieu d'accueil

- ▶ Pour le tutorat: 1€ par période de stage (de 50 min) et par stagiaire
Exemple de calcul : 2 stagiaires pendant 200 périodes = 400 €



- ▶ Maximum 2.000€ de financement par milieu d'accueil
- ▶ Si 25% des stagiaires sont en formation de promotion sociale, le maximum est de 2.500€ par milieu d'accueil

Le Fonds accepte de financer :

- ▶ jusqu'à 30€/heure si l'embauche complémentaire est destinée à un travailleur âgé d'au moins 50 ans ou à un tuteur
- ▶ jusqu'à 27,50€/heure dans les autres cas

Procédure

- ▶ Demande par année scolaire
- ▶ Introduction de la demande via un acte de candidature, disponible sur le site internet <http://bit.ly/projetsjeunes> :
 - ▶ d'ici le 15 septembre pour les établissements de plein exercice et de promotion sociale
 - ▶ d'ici le 15 janvier pour les établissements de promotion sociale seulement
- ▶ Envoi d'une convention tripartite entre le Fonds, le milieu d'accueil et l'établissement d'enseignement
 - ▶ avant le 15 octobre pour les établissements de plein exercice et de promotion sociale
 - ▶ avant le 15 février pour les établissements de promotion sociale seulement
- ▶ Participation aux réunions de lancement et aux focus group
- ▶ Envoi du dossier de solde à la fin du projet

Les demandes sont à envoyer au Fonds :

- ▶ soit par courriel à MAE@apefasbl.org
- ▶ soit par fax au 02/227.69.07
- ▶ soit par voie postale au Square Saintelette, 13-15 à 1000 Bruxelles

B. L'EMBAUCHE COMPLÉMENTAIRE POUR LES TUTEURS DE JEUNES EN FORMATION QUALIFIANTE

Le Fonds social MAE soutient l'insertion des jeunes n'ayant pas de CESS et inscrits en formation qualifiante en finançant du temps de tutorat pour accompagner ces jeunes pour leur première expérience professionnelle et leur formation.

Conditions de participation au projet

- ▶ Concertation préalable au sein de l'institution
- ▶ Le jeune doit avoir moins de 30 ans
- ▶ Le jeune ne doit pas avoir le CESS et doit suivre une formation organisée par l'enseignement de promotion sociale de minimum 180 heures par an – 40h par trimestre
- ▶ Mettre en place un minimum d'une heure et demie de tutorat par semaine
- ▶ Attestation reprenant les heures de formation suivies (selon le modèle du Congé-éducation payé) à transmettre au Fonds chaque trimestre
- ▶ Procuration du milieu d'accueil envers le Fonds afin que ce dernier puisse obtenir le remboursement auprès du Congé-éducation payé
- ▶ Cette mesure n'est pas cumulable avec l'embauche compensatoire suite à la formation du jeune
- ▶ Engagement à ne pas introduire au nom du même employeur un autre dossier au CEP concernant la même année scolaire, en effet le CEP n'accepte qu'un seul dossier par année scolaire et par employeur (selon n° ONSS)

Financement pour le milieu d'accueil du temps de travail dédié au tutorat par semaine

- ▶ Financement d'une heure et demie de tutorat par jeune pour un montant maximum de 1.950€ par an et par jeune, durant la période de suivi de formation et durant maximum trois ans (sauf dérogation).
- ▶ Modalités de financement
 - ▶ avance de 50% du coût salarial versée à l'institution au début de chaque trimestre suite à la signature de la convention, avec annexes
 - ▶ décompte envoyé après le remplacement avec les justificatifs

Procédure

- ▶ Introduction d'un acte de candidature et de ces différentes annexes, disponible sur le site internet du Fonds social ou sur <http://bit.ly/projetsjeunes> - point 2 « soutien au tutorat des jeunes »
- ▶ Attendre l'accord de principe du Fonds
- ▶ Introduction de la convention : le financement prend cours partir du mois qui suit l'introduction de la demande et sera adapté au prorata des mois restants dans le trimestre.
- ▶ Envoi du dossier de solde

C. L'EMBAUCHE COMPENSATOIRE POUR LES TUTEURS DE PERSONNES AVEC UNE APTITUDE RÉDUITE AU TRAVAIL

Pour soutenir la reprise du travail de personnes avec une aptitude réduite au travail (suite à un handicap, une maladie, un accident), le Fonds peut octroyer une aide financière concernant:

- ▶ le temps de travail du tutorat
- ▶ les frais d'adaptation du poste de travail
- ▶ d'autres frais à justifier

Conditions

- ▶ introduire un projet avec l'accord des instances de concertation locales (délégation syndicale, CPPT, CE)
- ▶ avoir entamé des démarches en vue d'obtenir une aide auprès des pouvoirs publics (Phare – AWIPH – INAMI – Fonds de l'expérience professionnelle...)

Présentation des opérateurs de formation

Si vous avez des tuteurs au sein de votre milieu d'accueil ou des candidats tuteurs, ceux-ci peuvent participer à des formations au tutorat.

Les avantages des formations tutorat

- ▶ Formation accessible **gratuitement** pour les travailleurs salariés relevant de la CP 332
- ▶ Formation reconnue dans le cadre du **congé éducation payé**
- ▶ Formation reconnue dans le cadre de la demande de la **réduction groupe-cible tuteur**
- ▶ Formation organisable sur le site du Milieu d'accueil s'il y a au moins 6 travailleurs (et moyennant la disponibilité de l'organisme de formation)
- ▶ La participation aux formations donne droit à une **embauche compensatoire** équivalent au nombre d'heures suivies (une journée de formation donne droit à 8 heures)

Modalités de financement de l'embauche compensatoire

- ▶ Avance de **50% du financement réglée à la signature** de la convention
- ▶ Mandat du Milieu d'accueil en faveur du Fonds vis-à-vis du congé éducation payé
- ▶ Remplacement dans les 12 mois qui suivent l'introduction de la demande

DÉNOMINATION	COORDONNÉES	PRÉSENTATION
Bruxelles Formation	Rue de Stalle 67 1180 BRUXELLES 02 371 73 96 m.miesse@bruxellesformation.be www.bruxellesformation.be	Organisme public en charge de la formation professionnelle des adultes francophones en région de Bruxelles Capitale. Il assure la formation permanente et le recyclage des travailleurs au sein des organismes publics, des fédérations, des asbl et des entreprises ; essentiellement dans les secteurs publics et non-marchand. Bruxelles Formation Entreprises propose aux travailleurs une large gamme de formations dans le domaine de l'informatique, de la communication et du management. Fort d'une expérience de plus de 20 ans, Bruxelles Formation Entreprises s'adapte en permanence à des situations en constante évolution, à des publics très variés et développe une pédagogie différenciée.
CEMEA-EP	Avenue de la Porte de Hal 39 bte 3 1060 BRUXELLES 02 543 05 97 lav@cemea.be www.cemea.be	Près de septante ans d'expérience pédagogique nourrissent les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) et les positionnent en tant que mouvement d'Éducation Nouvelle en prise directe avec les enjeux de l'éducatif, du culturel et du social. Les CEMEA sont avant tout un mouvement militant qui pose l'éducation active comme vecteur de changement de notre société : déclencher des prises de conscience individuelles et collectives, stimuler les gens à agir pour un changement là où ils sont, alimenter une réflexion critique et constructive, transformer la société à travers l'émancipation qu'engendre l'éducation active.



DÉNOMINATION	COORDONNÉES	PRÉSENTATION
CERSO – MONS	Chaussée de Binche 159 7000 MONS David.laloy@helha.be Cerso.helha.be	Le CERSO rassemble en une seule entité les activités de recherche menées par le Centre de formation permanente de l'Institut Cardijn, par l'école sociale de Charleroi, ainsi que par le Centre Interdisciplinaire en Travail social de l'ISSHA à Mons.
CERSO MONS - Institut Cardijn	Rue de l'Hocaille, 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE 010 48 29 64 cardijn. formationpermanente@ helha.be www.helha.be	Le CERSO propose aux milieux professionnels son expertise : pour la réalisation : d'évaluation de dispositifs ou de programmes, d'études ou d'enquêtes, de recherche-action qui ont pour objets : le social à l'œuvre dans les secteurs de la santé, de la santé mentale, du vieillissement, du logement, du travail, de la culture, des assuétudes, du handicap, de la précarité.... ; le travail social et les politiques publiques : nouveaux modes de gouvernance, dispositifs et programmes d'action sociale, participation des usagers, démocratie citoyenne...
FRAJE	Rue du Meiboom 14 1000 BRUXELLES 02 800 86 10 info@fraje.be www.fraje.be	Le FRAJE, centre de Formation et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant est une asbl dont la mission consiste en la formation continue des professionnels des milieux d'accueil (0-3 ans et extrascolaires) d'une part et la recherche en matière d'enfance d'autre part. Le FRAJE a été créé en 1982 par la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles (actuelle Cocof) en vue de répondre à un besoin de formation auprès des professionnels des milieux d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans

DÉNOMINATION	COORDONNÉES	PRÉSENTATION
IEPSCF Jemappes	Avenue du Roi Albert 643 7012 JEMAPPES 065/88 15 00 www.iepsjemappes.be	Organisation des cursus suivants : aide-soignant, aide-familiale, certificat d'aptitude pédagogique, comptabilité...
Institut Jean-Pierre Lallemand	Rue du Couvent 2 1050 BRUXELLES 02 513 60 93 info@institutlallemand.be www.institutlallemand.be	Organisation des cursus suivants : éducateur, éducateur spécialisé, bibliothécaire documentaliste, orthopédagogie
Intercommunale sociale du Brabant wallon (Service formation) ISBW	Rue de Gembloux 10 1350 CHASTRE 081 62 27 49 valerie.doucet@isbw.be www.isbw.be	<p>L'I.S.B.W est une Intercommunale qui offre à la population du Brabant wallon, des services tels que : service des milieux d'accueil collectifs, services des Accueillantes d'enfants conventionnées, service d'accueil extrascolaire et plaines, service d'accompagnement de la personne handicapée</p> <p>Une mission commune anime l'ensemble de nos services : la lutte en faveur de l'intégration sociale pour l'ensemble de la population. L'I.S.B.W. se veut un service social public et de proximité. Son siège social est situé à Chastre mais la majorité du personnel est décentralisée sur tout le Brabant wallon. Être plus proches des usagers pour rencontrer au mieux leurs besoins, c'est notre leitmotiv.</p>



DÉNOMINATION	COORDONNÉES	PRÉSENTATION
Promsoc Mons-Borinage	Avenue du Tir 10 7000 MONS 065 39 89 39 jonathan.darville@hainaut.be www.promsoc.net	Organisation de cursus dans le secteur non-marchand (à savoir par exemple: Bachelier en éducation spécialisé, Spécialisation cadre du secteur non-marchand, auxiliaire de l'enfance,...) ainsi que dans le domaine de l'aide et des soins aux personnes (Bachelier soins infirmiers, Aide soignant,...) auxquels nous pouvons ajouter nos compétences pédagogiques (Organisation du Certificat d'aptitude pédagogique, du CAPAES,...),
Synergie	Avenue de Cortenbergh 83 1000 BRUXELLES 02 534 36 16 info@synergieasbl.net www.synergieasbl.net	Synergie asbl est un service d'intervention et de recherche qui soutient la formation continuée des services et institutions du champ social. L'expérience de Synergie s'est développée ces 25 dernières années dans des dispositifs de formation, de supervision, d'accompagnement des services ou des travailleurs du non-marchand. Pour mener à bien ces interventions, Synergie promeut une dynamique de changement par les acteurs eux-mêmes en proposant des outils qui stimulent la réflexivité et qui accroissent le capital de compétences accumulées.

- ▶ Modalité :
 - ▶ Inscription via le formulaire FORMAPEF (disponible sur le site internet de l'APEF – rubrique FORMAPEF)
 - ▶ Pour l'organisation d'une formation sur site, inscription via le formulaire et l'annexe (disponible sur le site internet de l'APEF – rubrique FORMAPEF)

Bruxelles Formation

Objectifs

- ▶ Accueillir, former, encadrer et accompagner les jeunes
- ▶ Se situer en tant que tuteur – avec ses motivations et ses hésitations – dans le dispositif de formation professionnelle, d'insertion et d'intégration des jeunes
- ▶ Bien communiquer : établir une relation de confiance ; faciliter l'intégration du jeune ; le recadrer au besoin
- ▶ Structurer sa pensée afin de pouvoir structurer le parcours du jeune
- ▶ Savoir transmettre, savoir-faire et savoir-être
- ▶ Développer les bases de l'assertivité, à savoir : comment se faire entendre sans agresser et comment se positionner fermement tout en respectant l'autre
- ▶ Lever les a priori susceptibles de compliquer la relation avec le jeune (aspects culturels, sociétaux, générationnels...)

Programme

- Mise à plat des acquis et représentations
- ▶ Les bases d'une relation de confiance
 - ▶ L'accueil et l'intégration du jeune
 - ▶ Rôles et responsabilités (le contrat)
 - ▶ Bien communiquer pour bien transmettre
 - ▶ L'apprentissage en question
 - ▶ Conditions pour former par le travail
 - ▶ Suivi et accompagnement du jeune
 - ▶ L'entretien de débriefing
 - ▶ De la nécessité d'évaluer & de s'auto-évaluer
 - ▶ Donner un feed-back construction
 - ▶ L'assertivité au service de la relation
 - ▶ Les attitudes qui aident
 - ▶ La motivation en question

Bruxelles Formation	
Méthode	<p>Formation interactive</p> <p>Menu à adapter ENSEMBLE, au long de la formation...</p> <p>Exercices pratiques, débats, jeux de rôle + apports théoriques</p> <p>Echanges d'expériences, analyses de cas, recherche de solutions</p> <p>Observation et analyse des comportements, du langage, de la gestuelle</p> <p>Exercices de recadrage</p>
Opérateur	Bruxelles Formation
Formateur / accompagnateur	<p>Hélène GALLEZ</p> <p>Formatrice en communication et management</p> <p>Psychothérapeute</p> <p>Animatrice de groupes</p>
Public cible	L'ensemble des équipes dont certains membres font du tutorat
Dates et horaire	<p>Formation de 4 jours</p> <p>A programmer</p>
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

CEMEA - EP

Objectifs

- ▶ Réfléchir la transmission du projet d'accueil et donc sa cohérence
- ▶ Donner du sens au principe de tutorat et réfléchir le rôle du tuteur
- ▶ Donner du sens à la fonction et au rôle du stagiaire
- ▶ Connaître le profil des potentiels stagiaires dans sa spécificité
- ▶ Réfléchir l'accueil et la place du stagiaire au sein de la structure en cohérence avec le projet d'accueil et dans l'intérêt des enfants
- ▶ Réfléchir l'organisation de la rencontre avec l'école puis avec le stagiaire
- ▶ Articuler le rôle du tuteur référent au reste de l'équipe dans un souci de cohérence par rapport au projet d'accueil, aux enfants et aux stagiaires
- ▶ Réfléchir les différents types d'évaluation à mettre en place tout au long du stage
- ▶ Réfléchir l'évolution du rôle du stagiaire dans le lieu d'accueil au fil du stage (observation, prise en charge d'un enfant, d'un groupe, accueil des parents, compréhension de la dynamique de projet d'accueil et d'équipes)
- ▶ Réfléchir les documents, plans, guides à mettre à disposition des stagiaires

Programme

Le processus de formation permettra d'entamer une démarche de réflexion personnelle et collective, alimentée par le biais d'articles, de vidéos, de jeux de rôles, de réflexions... pour construire pour chaque futur tuteur référent un « profil de fonction » clair mettant en évidence les aspects liés au développement des qualités nécessaires pour accompagner les stagiaires dans leur professionnalisation. Des moments de travail individuel et en sous-groupes jalonnent le dispositif, de même que des temps de synthèse et d'évaluation formative.

CEMEA - EP	
Méthode	Le travail se fera sous forme de mises en situations , jeux de rôles, réflexions qui permettront aux participants de confronter leurs points de vue, de les expliciter et de parvenir à une organisation cohérente. Des allers-retours entre formation et mises en pratique sur le lieu de travail permettront aussi de se baser sur des situations concrètes pour construire et élaborer la fonction de tuteur.
Opérateur	CEMEA-EP
Formateur/ accompagnateur	Formateurs de l'équipe petite enfance des CEMEA
Public cible	Toute personne désignée tuteur dans sa structure et souhaitant réfléchir à sa pratique
Dates et horaire	Formation de 4 jours A programmer
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

FRAJE

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir la fonction de tutorat et définir les conditions nécessaires à sa mise en place ▶ Améliorer la qualité d'accueil des stagiaires dans les lieux de stage «Petite Enfance» grâce au développement d'un partenariat entre l'école et le milieu d'accueil ▶ Définition de la fonction de tuteur, ses responsabilités, ses obligations, son rôle de relais entre le stagiaire, l'équipe, la direction du milieu d'accueil et les professeurs de pratique professionnelle ▶ Définition des étapes incontournables liées à l'accueil d'un stagiaire et détermination des tâches qui incombent à chaque partenaire avant-pendant-après le stage ▶ Prise en compte des attentes de chaque partenaire concernant le stagiaire et relevé des moments de rencontre avec ces partenaires, tout en gardant l'enfant, ses besoins, ses rythmes au centre de ses préoccupations ▶ Identifier les modalités de relation avec le stagiaire (verbalisation, soutien, recadrage, évaluation, confiance, empathie, écoute...) ▶ Approcher et créer différents outils facilitant le travail de tutorat (enquête, questionnaire auprès des différents partenaires, grilles d'évaluation, planning des tâches...)
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etablissement d'un relevé des attentes de chaque participant ▶ Confrontation des représentations concernant le tutorat
Méthode	<p>Notre méthodologie de travail se base sur les représentations mentales et le vécu individuel de chaque participant. Nous sollicitons les échanges oraux, tant concernant le partage de ressentis, de questionnements, de doutes que la transmission de pratiques judicieuses ou d'idées remarquables. Grâce à des jeux dynamiques, des mises en situation, des jeux de rôles, des exercices en sous-groupe... nous souhaitons rendre le travail réflexif vivant et ludique afin qu'il puisse poursuivre son chemin dans le chef de chacun, bien après le temps de formation. Grâce à une méthode d'analyse par étapes, les formateurs soutiennent l'analyse d'une situation amenée par un participant et qui puisse être utile à la pratique des autres.</p>

FRAJE	
Opérateur	FRAJE
Formateur/ accompagnateur	Carine LESAGE - Marie MASSON Psychologues et formatrices au FRAJE
Public cible	Tout professionnel concerné par l'accueil de stagiaires dans les milieux de l'accueil de l'enfance
Dates et horaire	Formation de 4 jours A programmer
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

IEPSCF Jemappes

Objectifs

- ▶ Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
- ▶ Organiser l'accueil du jeune en formation
- ▶ Organiser, suivre la progression du jeune, lui transmettre la pratique et l'évaluation du métier

Programme

- ▶ Définir la fonction de tuteur, ses responsabilités et ses obligations, sa contribution au processus réflexif sur les pratiques
- ▶ Énoncer diverses représentations par rapport au rôle de « tuteur » : ressentis, motivations, craintes, opportunités d'apprendre
- ▶ Clarifier la répartition des rôles et responsabilités entre le tuteur, le supérieur hiérarchique, le coordinateur de l'association, et le maître de stage, le cas échéant
- ▶ Présenter les différentes facettes des relations entre le tuteur et le jeune : accueil, écoute, encouragement, fixation d'objectifs, transmission des gestes professionnels, communication professionnelle, analyse des pratiques et critiques constructives, relais interne et externe
- ▶ Identifier quelques mécanismes psychopédagogiques (motivation, personnalité...) qui peuvent intervenir dans la relation tuteur/jeune
- ▶ Proposer des interventions, des démarches ou des outils permettant :
 - ▶ De faciliter l'intégration du jeune au sein de l'association et dans l'équipe
 - ▶ De réaliser des entretiens d'accueil et de suivi
- ▶ Observer et proposer des tâches et des situations d'apprentissage permettant :
 - ▶ D'accompagner le jeune dans sa découverte de l'exercice concret du métier
 - ▶ De favoriser l'émergence des compétences chez le jeune et le développement de son autonomie (auto-évaluation ...)
 - ▶ De planifier la progression des tâches confiées en tenant compte des référentiels (métier et formation)

IEPSCF Jemappes	
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Méthode participative ▶ Travail à partir du vécu des participants ▶ Relations continues entre la théorie et l'application pratique au quotidien par alternance d'exposés théoriques et de jeux de rôles autour de situations vécues par les participants
Opérateur	IEPSCF Jemappes
Formateur/ accompagnateur	Karin MAOLONI Licence en sciences psychopédagogiques Agrégation d'enseignement secondaire et supérieur
Public cible	Les travailleurs du secteur de l'enfance (puéricultrice, aspirant nursing, éducateur...)
Dates et horaire	Formation de 5 jours A programmer
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

Institut Lallemand

Objectifs

- ▶ Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
- ▶ Appréhender le public concerné
- ▶ Organiser l'accueil du jeune en formation
- ▶ Organiser, suivre la progression du jeune, lui transmettre la pratique et l'évaluation du métier

Programme

- ▶ Définir la fonction de tuteur, ses responsabilités et ses obligations, sa contribution au processus réflexif sur les pratiques
- ▶ Énoncer diverses représentations par rapport au rôle de « tuteur » : ressentis, motivations, craintes, opportunités d'apprendre et d'évoluer...
- ▶ Clarifier la répartition des rôles et responsabilités entre le tuteur, le supérieur hiérarchique, le coordinateur de l'association, et le maître de stage, le cas échéant
- ▶ Présenter les différentes facettes des relations entre le tuteur et le jeune : accueil, écoute, encouragement, fixation d'objectifs, transmission des gestes professionnels, communication professionnelle, analyse des pratiques et critiques constructives, relais interne et externe
- ▶ Identifier quelques mécanismes psychopédagogiques (motivation, personnalité...) qui peuvent intervenir dans la relation tuteur/jeune
- ▶ Proposer des interventions, des démarches ou des outils permettant :
 - ▷ De faciliter l'intégration du jeune au sein de l'association et dans l'équipe
 - ▷ De réaliser des entretiens d'accueil et de suivi
- ▶ Observer et proposer des tâches et des situations d'apprentissage permettant :
 - ▷ D'accompagner le jeune dans sa découverte de l'exercice concret du métier
 - ▷ De favoriser l'émergence des compétences chez le jeune et le développement de son autonomie (auto-évaluation ...)
 - ▷ De planifier la progression des tâches confiées en tenant compte des référentiels (métier et formation)

Institut Lallemand	
Méthode	Pédagogies actives/Mises en situations concrètes/Interventions
Opérateur	Institut Jean-Pierre Lallemand
Formateur/ accompagnateur	David BEAUPEL (1) - Muharemn EMINI (2) - Claire FOCKEDEY (3) (1) Instituteur primaire, linguiste (2) Educateur spécialisé, psychopédagogue (3) Kinésithérapeute, psychomotricienne, éducation à la santé
Public cible	Professionnels de l'accueil de l'enfance, ayant une expérience du métier et de l'accueil des stagiaires
Dates et horaire	Formation de 6 jours A programmer
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

Promsoc Mons Borinage

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identifier les enjeux de la fonction du tuteur ▶ Appréhender le public concerné ▶ Organiser l'accueil du jeune en formation ▶ Organiser, suivre la progression du jeune, lui transmettre la pratique et l'évaluation du métier
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définir la fonction de tuteur, ses responsabilités et ses obligations, sa contribution au processus réflexif sur les pratiques ▶ Énoncer diverses représentations par rapport au rôle de « tuteur » : ressentis, motivations, craintes, opportunités d'apprendre ▶ Clarifier la répartition des rôles et responsabilités entre le tuteur, le supérieur hiérarchique, le coordinateur de l'association, et le maître de stage, le cas échéant ▶ Présenter les différentes facettes des relations entre le tuteur et le jeune : accueil, écoute, encouragement, fixation d'objectifs, transmission des gestes professionnels, communication professionnelle, analyse des pratiques et critiques constructives, relais interne et externe ▶ Identifier quelques mécanismes psychopédagogiques (motivation, personnalité, ...) qui peuvent intervenir dans la relation tuteur/jeune ▶ Proposer des interventions, des démarches ou des outils permettant <ul style="list-style-type: none"> ▶ De faciliter l'intégration du jeune au sein de l'association et dans l'équipe ▶ De réaliser des entretiens d'accueil et de suivi ▶ Observer et proposer des tâches et des situations d'apprentissage permettant <ul style="list-style-type: none"> ▶ D'accompagner le jeune dans sa découverte de l'exercice concret du métier ▶ De favoriser l'émergence des compétences chez le jeune et le développement de son autonomie (auto-évaluation ...) ▶ De planifier la progression des tâches confiées en tenant compte des référentiels (métier et formation)

Promsoc Mons Borinage	
Méthode	Pédagogies actives/Mises en situations concrètes/Intervisions
Opérateur	Promsoc Mons-Borinage
Formateur / accompagnateur	Valentine Hupez (1) - Adélaïde Marquant (2) (1) Licenciée en sciences psychologiques et de l'éducation (2) Licenciée en psychologie (sciences du langage)
Public cible	Professionnels de l'accueil de l'enfance
Dates et horaire	Formation de 6 jours A programmer
Lieu de formation	A convenir entre milieu d'accueil et opérateur de formation

Formation continue : Accompagnement d'équipe au tutorat

Cette action s'adresse à l'équipe qui s'interroge sur ses pratiques d'accueil et d'intégration des stagiaires ou des nouveaux travailleurs et qui souhaite les faire évoluer. L'objectif est de mettre en œuvre ou d'améliorer ses pratiques de tutorat en s'appuyant sur les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états ».

Cette action permet d'avoir accès au financement du tutorat d'intégration.

Pour que cet accompagnement se réalise dans de bonnes conditions, il est préférable qu'au moins un des participants ait suivi la formation de base.

- ▶ Contenu :
 - ▶ Une partie méthodologique permettra d'assurer un socle de base minimum commun :
 - la fonction de tuteur et ses enjeux
 - les différents types de tutorat
 - les activités de tutorat
 - ▶ Une partie accompagnement veillera à l'échange entre les différents acteurs du tutorat dans le milieu d'accueil
- ▶ Conditions : minimum 4 participants salariés relevant de la CP 332
- ▶ Durée: de 12 à 24h
- ▶ Localisation : Région bruxelloise et région wallonne
- ▶ Modalités :
 - ▶ Introduction via un acte de candidature et les annexes dont la preuve de la concertation sociale disponible sur www.fondsmae.org
 - ▶ Introduction de la demande à tout moment mais au plus tard un mois avant le démarrage de l'action

Objectifs

La présence d'étudiants, comme l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe tout juste sorti de l'école peut poser des problèmes d'organisation et de cohérence éducative aux équipes de travail. Par ailleurs, écoles et professionnel-le-s peuvent parfois avoir des exigences différentes sur les tâches à réaliser par les stagiaires.

Un accompagnement pour :

- ▶ réfléchir comment concilier les attentes et instaurer une collaboration profitable compte-tenu du besoin de sécurité des jeunes enfants
- ▶ envisager comment l'équipe peut tirer parti, pour sa pratique quotidienne de son rôle de formation
- ▶ élaborer les conditions, les contenus de l'observation réalisées dans le cadre des stages
- ▶ penser organisation concrète des stages pour que les étudiants se sentent impliqués

Programme

- ▶ Après une analyse détaillée de la demande qui permettra notamment de prendre en compte l'organisation générale de la crèche, l'état d'avancement du projet pédagogique (tant ce qui est proposé sur papier que ce qui est mis en place dans les sections) et éventuellement les réflexions déjà menées autour de l'accueil des stagiaires, le(s) formateur(s) feront une proposition concrète de fonctionnement à l'équipe.
- ▶ Des réunions de travail d'environ deux heures (entre 6 et 12 selon les besoins constatées de l'équipe et son évolution dans la réflexion) seront alors prévues de commun accord avec le lieu d'accueil
- ▶ Les réunions auront d'abord pour objectif de développer un langage commun à l'ensemble de l'équipe avant d'envisager concrètement ce qui peut être mis en place pour accueillir adéquatement les stagiaires (ce qui leur est dit, les documents mis à leur disposition, les différentes étapes de leur parcours dans la structure d'accueil). Il sera aussi question des liens, de la communication mise en place avec l'école du-de la stagiaire
- ▶ Par conséquent, les réunions seront de préférence prévues en soirée de manière à ce que tous les membres de l'équipe puissent être présents et disponibles. Une alternance entre des moments consacrés uniquement aux tuteurs désignés et des moments de travail avec l'équipe complète pourrait s'envisager

CEMEA-EP

Méthode	La travail se fera sous forme de mises en situations qui permettront aux participants de confronter leurs points de vue, de les expliciter et de parvenir à une organisation cohérente.Des allers-retours entre séances de travail et mises en pratique sur le lieu de travail permettront aussi de se baser sur des situations concrètes pour construire et élaborer le projet.
Opérateur	CEMEA-EP
Formateur / accompagnateur	Formateurs de l'équipe petite enfance des CEMEA
Public cible	Professionnels des milieux d'accueil collectifs
Durée de l'accompagnement	12 à 24h réparties en séances de deux heures
Localisation	Fédération Wallonie - Bruxelles

<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurer une bonne dynamique d'équipe dans l'accompagnement des jeunes ▶ Engager l'ensemble de l'équipe (selon les spécificités de chaque travailleur) dans l'accompagnement des jeunes ▶ Penser l'organisation du travail au sein de l'organisation, en y intégrant clairement la fonction d'accompagnement des jeunes ▶ Assurer que l'ensemble des étapes du tutorat soient bien intégrées dans le travail d'accompagnement des jeunes (préparer le stage, organiser l'accueil des stagiaires dans le milieu d'accueil, accompagner l'activité des stagiaires durant son stage, organiser la fin de stage)
<p>Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nous proposons deux types d'accompagnement : ▶ L'équipe souhaite s'arrêter pour questionner la façon dont elle assume habituellement le tutorat. Il s'agit ici d'équipes qui connaissent le tutorat, ont identifié des problèmes, et souhaitent y remédier, avant de poursuivre les expériences. L'accompagnement se déroule sous forme de supervisions, mais aussi dans le cadre d'un processus de co-formation (les travailleurs se formant entre eux et le formateur amenant si nécessaire des compléments d'informations) afin de transposer cette théorie à la réalité concrète du terrain organisationnel ▶ L'équipe souhaite être accompagnée dans une expérience concrète de tutorat. Le processus d'accompagnement s'organise alors dès le début du processus du tutorat, c'est-à-dire dès la préparation du stage, se poursuit en interrogeant la dynamique de travail au long du tutorat, en préparant la fin du stage pour se terminer par une évaluation après la fin du stage
<p>Méthode</p>	<p>La co-formation et l'apport d'éléments plus théoriques par l'accompagnateur de l'équipe.</p>
<p>Opérateur</p>	<p>CERSO - Mons Cardijn</p>
<p>Formateur / accompagnateur</p>	<p>Marc CHAMBEAU Enseignant à l'Institut Cardijn (Helha) et formateur au centre de formation permanente. Diplômé Assistant social et Master en politique économique et sociale (Fopes). Expériences professionnelles, mais aussi d'accompagnement (supervisions, formations, recherches-actions) dans des domaines très divers du travail social et du travail socioculturel. Auteur de nombreux écrits en lien avec ces thématiques.</p>

CERSO – Mons Institut Cardijn

Public cible	Équipe qui s'interroge sur ses pratiques l'accompagnement des jeunes et qui souhaite les faire évoluer
Durée de l'accompagnement	Pour le 1er type d'accompagnement entre 6 et 8 séances de 3h soit entre 18 et 24h de travail. Pour le second type d'accompagnement : 8x3h = 24h de travail.
Localisation	Louvain-la Neuve - Namur - Liège - Mons - Montignies sur sambre

ISBW

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aide à la mise en place d'outils et méthodes concernant le tutorat ▶ Chaque professionnel aura l'occasion de se remettre en question sur la pratique concernant l'accueil de stagiaires et de jeunes et se mettre en projet grâce au positionnement professionnel de chacun.
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Échanges sur les attentes des participants ▶ Présentation powerpoint active des outils (Ulg, CERSO), carnet de bord --> retour sur les idées intéressantes, outils à exploiter, projets éventuels. ▶ Suite à l'analyse détaillée de la demande, mises en situation, jeux de rôle, par exemple, sur 3 thèmes <ul style="list-style-type: none"> ▶ un stagiaire pose des questions sur l'organisation du stage ▶ un stagiaire ne comprend pas l'action « d'observer » (observer = ne rien faire, s'ennuyer...) ▶ un stagiaire punit un enfant de façon inappropriée... ▶ Mise en commun, clarification sur le discours que l'on renvoie au stagiaire ▶ Proposition d'autres thèmes de réflexion : fin de stage, l'auto-évaluation, le projet d'accueil... ▶ Synthèse, conclusion, évaluation de la formation
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse détaillée de la demande avant la première journée ▶ Présentation active des outils développés dans le carnet de bord, Ulg et CERSO, jeux de formations ▶ Aller/retour entre théorie et pratique ▶ Mises en situation, jeux de rôle ▶ Valorisation des pratiques et ressources des participants ▶ Documents réflexifs
Opérateur	ISBW
Formateur/ accompagnateur	<p>Nancy WOJDA</p> <p>Formatrice depuis plusieurs années pour l'ISBW, enseignante et tuteur de stage dans le cadre de la formation « Auxiliaire de l'enfance » à l'IPFC à Nivelles et ceci pour les stages en milieux d'accueil collectifs, écoles maternelles, accueillantes d'enfants...</p>

ISBW	
Public cible	Équipe qui s'interroge sur ses pratiques sur ses pratiques de tutorat et qui souhaite les faire évoluer
Durée de l'accompagnement	2 à 3 jours 2 jours sur une période de 1 mois et le 3ème jour +/- 6 mois plus tard
Localisation	Bruxelles - Brabant wallon - Namur - Hainaut

Synergie

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir un regard favorable sur la démarche de tutorat dans l'expérience du travail quotidien, en donnant de la place à la discussion sur des possibles points d'achoppement qui surgissent dans toute pratique de travail social ▶ Faire de l'accueil des stagiaires le souci du tuteur ainsi que de toute l'équipe ▶ Analyser, discuter, tenter d'apporter une issue aux questions que la présence du stagiaire fait surgir à propos du travail avec les enfants ou les familles, ou bien à propos de la dynamique de l'équipe
Programme	<p>Différentes pistes de travail sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ sur les représentations à propos du tutorat (expériences antérieures, actuelles, attentes...) ▶ sur la clarification des objectifs pour l'équipe, pour le stagiaire ou le nouveau travailleur, et sur les répartitions de rôles d'encadrement, les responsabilités ▶ sur les modalités d'échange existantes, à créer ou à développer avec l'institution qui envoie le stagiaire, ainsi que sur les demandes éventuelles d'évaluation ▶ sur les effets de la présence d'un stagiaire dans l'équipe : freins ou dynamisations ? ▶ Des questions spécifiques à l'équipe en fonction de ses bénéficiaires, son histoire, son passé, et/ou parcours des tuteurs pourront aussi être abordées.
Méthode	<p>Une méthodologie centrée sur les pratiques de supervision et d'accompagnement : à la fois permettre aux participants d'analyser les situations problématiques qu'ils rencontrent ou pourraient rencontrer, et à la fois, par des outils pratiques ou ludiques, leur permettre de mettre à jour leurs propres pistes (utilisation d'outils-fiches existants, mise à jour du carnet de bord de l'accompagnement ...)</p>
Opérateur	Synergie
Formateur / accompagnateur	Sophie DETOURNAY - Marie-Claude LACROIX Formatrices et superviseuses à Synergie asbl

Synergie

Public cible	Equipe accueillant des stagiaires en insertion, transition (pour des jeunes en reprise de formation qualifiante, ou avec statut de demandeur d'emploi ou dans le cadre de transition professionnelle)
Durée de l'accompagnement	9 séances de 2h30 réparties comme suit <ul style="list-style-type: none">▶ Une séance de construction du travail avec l'équipe▶ 7 séances d'accompagnement▶ Une séance de synthèse et de bilan
Localisation	Bruxelles - Brabant wallon - Namur - Liège

Formation continue : Intervision entre tuteurs de différents milieux d'accueil

Les interventions ont pour objectif de permettre aux tuteurs de différents milieux d'accueil d'enfants d'échanger sur :

- ▶ leurs pratiques et leurs méthodes
- ▶ les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états » (boîtes à outils et carnet de bord)
- ▶ Durée : entre 12 et 24h selon la demande des participants et les types de tutorats abordés
- ▶ Conditions :
 - ▶ Min. 6 participants salariés relevant de la CP 332 et deux Milieux d'accueil différents
 - ▶ avoir une expérience de tutorat et une connaissance des outils du classeur.

Modalités : Cette action peut être organisée à l'initiative du Fonds ou du milieu d'accueil.

- ▶ *Si l'intervision est à l'initiative du milieu d'accueil :*
 - ▶ Si l'opérateur est repris dans la liste du Fonds, le Fonds peut se charger de l'organisation de l'intervision. Dans ce cas, il suffit d'envoyer le document « **Demande d'organisation d'intervision** »
 - ▶ Si l'opérateur n'est pas repris dans la liste du Fonds, la procédure est identique à l'accompagnement d'équipe :
 - Introduction via un acte de candidature et les annexes dont la preuve de la concertation sociale disponible sur www.fondsmas.org
 - Introduction de la demande à tout moment mais au plus tard un mois avant le démarrage de l'action

CEMEA-EP

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Permettre l'échange de pratiques et l'approfondissement des connaissances en matière de tutorat. ▶ Travailler l'image que les tuteurs-tutrices se font des stagiaires qu'ils-elles reçoivent en formation ▶ Travailler le discours, l'accompagnement que les tuteurs tutrices proposent aux stagiaires ▶ Réfléchir les évaluations et les liens mis en place avec l'école des stagiaires et les moniteurs de stage ▶ Réfléchir l'utilisation des outils développés par l'ULG et le CERSO
Programme	<p>Après une prise de connaissance des différentes attentes et de l'expérience des participants sera engagé un travail permettant d'abord la construction d'un langage commun et ensuite un échange de pratiques sous différentes formes (jeux de rôles, travail de mis en situation, études de cas...)</p> <p>Les différents moments d'intervision pourront se construire en fonction des besoins, attentes, réflexions des participants</p>
Méthode	<p>La travail se fera sous forme de mises en situations qui permettront aux participants de confronter leurs points de vue, de les expliciter et de parvenir à une organisation cohérente. Des allers-retours entre séances de travail et mises en pratique sur le lieu de travail permettront aussi de se baser sur des situations concrètes pour construire et élaborer le projet.</p>
Opérateur	CEMEA-EP
Formateur/ accompagnateur	Formateurs de l'équipe petite enfance des CEMEA
Public cible	Toute personne désignée tuteur dans sa structure et souhaitant réfléchir à sa pratique
Durée de l'accompagnement	24h réparties en séances de deux heures
Localisation	Fédération Wallonie - Bruxelles

CERSO – Mons Institut Cardijn

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner les travailleurs de différentes équipes qui pratiquent le tutorat dans leurs organisations ▶ Nommer les problèmes ou les difficultés de manière concrète ▶ Co-construire les pistes de réponses aux problèmes et difficultés soulevés ▶ Soutenir les travailleurs dans leur travail avec leurs collègues dans les équipes
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Description. Témoigner de son expérience, c'est décrire ce que l'on a fait et non pas parler à propos de ce que l'on a fait ▶ Impressions. Le partage des différents points de vue suite à l'exposé de la situation. Ce qui est frappant, interpellant, questionnant ▶ Analyse. Comprendre ce qui se joue dans la situation travaillée ▶ Interpellations / construction collective. Que retenir de l'analyse de cette situation ? Mise en perspective
Méthode	La supervision et l'intervision
Opérateur	CERSO - Mons Cardijn
Formateur/ accompagnateur	<p>Marc CHAMBEAU</p> <p>Enseignant à l'Institut Cardijn (Helha) et formateur au centre de formation permanente. Diplômé Assistant social et Master en politique économique et sociale (Fopes). Expériences professionnelles de terrain, mais aussi d'accompagnement (supervisions, formations, recherches-actions) dans des domaines très divers du travail social et du travail socioculturel. Auteur de nombreux écrits en lien avec ces thématiques.</p>
Public cible	Tout travailleur des secteurs d'accueil de l'enfance (0-12 ans) qui exerce un tutorat
Durée de l'accompagnement	6 séances d'intervision, soit 6X3h = 18h
Localisation	Louvain-la-Neuve - Namur - Liège - Mons - Montignies sur sambre

FRAJE

Objectifs

- ▶ Renforcer le processus réflexif du tuteur et le rendre plus autonome vis-à-vis des difficultés qu'il rencontre au quotidien dans l'exercice de sa fonction
- ▶ Consolider les compétences du tuteur dans l'exercice de sa fonction
- ▶ Améliorer la qualité d'accueil des stagiaires dans les lieux de stage «Petite Enfance» grâce au développement d'un partenariat entre l'école et le milieu d'accueil.
- ▶ Développer sa capacité de communication aux collègues, au stagiaire, aux membres de l'école.
- ▶ Dans la mise en place d'un tutorat, mieux prendre en compte les différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant et garder l'enfant, ses besoins, le respect de ses rythmes au centre de sa préoccupation.
- ▶ S'appuyer sur différents outils pédagogiques facilitant le travail de tutorat (outils de l'Ulg et du CERSO ainsi que d'autres outils amenés par les participants et les formateurs, le cas échéant)

Programme

L'intervision est un espace-temps, cadré par un tiers, proposé à des professionnels afin de prendre du recul sur leur pratique quotidienne. Il est donc difficile d'élaborer un programme détaillé avant de rencontrer les participants et de les entendre à propos des situations qu'ils vivent et des difficultés qu'ils rencontrent. La première séance sera consacrée aux présentations (organisme de formation, interviseur, participants, leurs questions et attentes) et à la détermination d'un cadre de travail contenant (méthodologie de travail, règles de vie en groupe).

Les séances suivantes se focaliseront sur l'échange autour de ressentis et à l'analyse de situations particulières, en lien avec la fonction de tuteur.

FRAJE

Méthode	Notre méthodologie de travail se base sur les représentations mentales et le vécu individuel de chaque participant. Nous sollicitons les échanges oraux, tant concernant le partage d'affects, de questionnements, de doutes que la transmission de pratiques judicieuses ou d'idées remarquables. Les formateurs stimulent le dialogue à propos d'outils développés par l'ULg et le CERSO ou amenés par les participants et par les formateurs. Grâce à une méthode d'analyse par étape, les formateurs soutiennent l'analyse d'une situation amenée par un participant et qui puisse être utile à la pratique des autres. Quelle que soit la technique ou l'outil utilisé, la remise en question des professionnels est constamment encouragée grâce au «pas de côté» que nous invitons les participants à faire.
Opérateur	FRAJE
Formateur/ accompagnateur	Isabelle CHAVEPEYER Psychologue et formatrice au FRAJE
Public cible	Tuteur-formation : accompagnant de stagiaires en formation dans les milieux d'accueil «Petite Enfance»
Durée de l'accompagnement	8 séances de 3 heures
Localisation	Rue du Meiboom 14, 1000 Bruxelles

ISBW	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Échanges sur les pratiques et méthodes ▶ Comment prendre du recul et se mettre à distance face aux difficultés rencontrées ▶ Comment se mettre en projet par rapport à ces difficultés
Programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Echanges sur les attentes des participants ▶ Présentation powerpoint active des outils (Ulg, CERSO) ▶ Débats : quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du tutorat ? Quelles sont les pistes d'actions à envisager ? ▶ Mise en situation, jeux de rôle adaptés aux questionnements soulevés lors des débats et mise en commun de solutions, idées, outils à exploiter ▶ Positionnement professionnel de chaque participant : chaque personne aura l'occasion de s'auto-évaluer sur ses atouts et limites dans sa pratique professionnelle en tant que tuteur ▶ Mise en projet de chaque participant (ce que je vais mettre en place maintenant – dans 6 mois – dans 1 an) ▶ Synthèse, conclusion et évaluation de l'intervision
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse de la demande avant la première journée ▶ Présentation active des différents outils ▶ Débats, échanges ▶ Mise en situation, analyse de cas, jeux de rôle ▶ Valorisation des pratiques et ressources des participants ▶ Documents réflexifs
Opérateur	ISBW
Formateur/ accompagnateur	Nancy WOJDA Formatrice depuis plusieurs années pour l'ISBW, enseignante et tuteur de stage dans le cadre de la formation « Auxiliaire de l'enfance » à l'IPFC à Nivelles et ceci pour les stages en milieu d'accueil collectifs, écoles maternelles, accueillantes d'enfants...
Public cible	Tuteurs de différents milieux d'accueil
Durée de l'accompagnement	En fonction de l'analyse de la demande : 1 à 2 jours
Localisation	Bruxelles - Brabant wallon - Namur - Hainaut

Synergie

Objectifs	<p>Permettre aux tuteurs</p> <ul style="list-style-type: none">▶ d'échanger sur les difficultés liées à leur fonction▶ d'analyser les interactions qui se produisent, dans le cadre du tutorat, avec les bénéficiaires, avec les professionnels de l'équipe, avec les autres institutions du secteur afin d'élucider les situations vécues comme problématiques▶ développer les ressources en permettant d'échanger les outils et « inventions » de chacun
Méthode	<p>Le groupe est au centre du travail. Les participants s'aident mutuellement, progressivement, dans l'analyse de leurs préoccupations et projets. Il s'agit donc d'une méthodologie à point de départ inductif (situations apportées par les participants), qui se complète d'une méthodologie de co-construction et de partage des savoirs.</p>
Opérateur	<p>Synergie</p>
Formateur/ accompagnateur	<p>Sophie DETOURNAY - Marie-Claude LACROIX Formatrices et superviseuses à Synergie asbl</p>
Public cible	<p>Tout travailleur du secteur de l'enfance exerçant un tutorat</p>
Durée de l'accompagnement	<p>9 séances de 2h30</p> <ul style="list-style-type: none">▶ 1 séance introductive 2h30▶ 7 séances de 2h30▶ 1 séance de clôture et évaluation 2h30
Localisation	<p>Bruxelles - Brabant wallon - Namur - Liège</p>

Cerso - Mons

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Professionnaliser la fonction de tutorat dans le secteur des Milieux d'accueil de l'enfance ▶ Permettre à des tuteurs de pouvoir confronter leurs pratiques au travers d'un partage d'expériences et ainsi contribuer à la professionnalisation de cette fonction ▶ Faire évoluer les boîtes à outils (BAO) proposées, les enrichir, les compléter, faire valider les apports venant des autres activités suscitées par le Fonds autour des BAO (formation, accompagnement...)
Programme	<p>Sur cinq séances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation et amélioration des fiches existantes : amendements, nouveaux exemples tirés de l'expérience, etc. ▶ Proposition de nouveaux contenus et donc rédaction de nouvelles fiches, ceci afin de compléter la première version de la BAO
Méthode	<p>Comme ce sont les tuteurs qui ont l'expérience et qui sont capables d'assurer la production de nouveaux contenus pour la boîte à outils, l'animateur du CERSO est là en tant que facilitateur du partage d'expérience et régulateur de la production de nouveaux contenus.</p>
Opérateur	CERSO - Mons
Formateur/ accompagnateur	Catherine Fiasse
Public cible	Tout travailleur des secteurs d'accueil de l'enfance (0-12 ans) qui exerce un tutorat et qui souhaite réfléchir avec d'autres à son expérience de tutorat
Durée de l'accompagnement	5 séances d'une matinée (3h) soit 15h
Localisation	Bruxelles ou Namur ou Hainaut

Les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états »



Deux outils sont mis à votre disposition par type de tutorat et seront abordés lors de l'accompagnement au tutorat.

Ces outils sont téléchargeables sur le site de l'APEF ou sur <http://bit.ly/projetsjeunes>

OUTILS	TYPE DE TUTORAT	PROFIL DE JEUNES	PARTENAIRE
Carnet de bord	Tutorat de formation	Stagiaire en formation <ul style="list-style-type: none"> ▶ en enseignement de plein exercice en puériculture (5^{ème} ou 6^{ème} année) ▶ soit en enseignement de promotion sociale dans les filières auxiliaire de l'enfance, éducateur ou animateur 	ULg
Boîte à outils tutorat d'insertion et d'intégration	Tutorat d'insertion et d'intégration	Jeune travailleurs et/ou en formation en alternance <ul style="list-style-type: none"> ▶ emplois-jeunes ▶ projet insertion en collaboration avec un organisme d'insertion socio-professionnelle ▶ projet CEFA filière cuisinier de collectivité 	CERSO



L'APEF regroupe les organisations d'employeurs et de travailleurs qui gèrent les «Fonds de sécurité d'existence» du secteur marchand francophone et germanophone.

Différents types de Fonds :

- ▶ Fonds sociaux Maribel : visent à créer des emplois supplémentaires, afin de diminuer la pénibilité du travail et d'améliorer la qualité des services
- ▶ Fonds sociaux de formation : visent à développer des initiatives de formation en faveur des 'groupes à risque'
- ▶ Fonds d'aménagement de fin de carrière : Plan Tandem, Prépensions.

L'APEF a été créée pour coordonner et amplifier les actions de ces Fonds. Elle assure également, par le regroupement des moyens humains et techniques, la promotion et le développement des actions mises en place par ces Fonds.

Contact

APEF asbl – Projets Jeunes

Square Saintelette, 13-15 – 1000 Bruxelles

Projets.jeunes@apefasbl.org

02/229.32.52



APEF asbl - Projet Jeunes
Square Saintelette, 13-15
1000 Bruxelles
02/229.32.52
projets.jeunes@apefasbl.org

Avec le soutien du gouvernement fédéral
dans le cadre de l'appel à projets sectoriels
supplémentaires en faveur des jeunes
appartenant aux groupes à risque